

BUREAU FEDERAL

Réunion du 6 Mars 2010 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI (Président)
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU et Sophie GABORY.
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Rémy GAUTRON, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Marc JEHANNO et Jean-Pierre SIUTAT.

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN et DG), Raymond BAURIAUD, Patrick BEESLEY, Alain GAROS et Matthieu SOUCHOIS.
Melle Frédérique VALET.

Excusés : Mme Marie-Noëlle SERVAGE
MM. Jacques DENEUX, Frédéric FORTE, Jean-Pierre HUNCKLER et René LE GOFF.

1. Ouverture par le Président

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents. Il excuse Marie-Noëlle SERVAGE et Frédéric FORTE (raisons professionnelles), Jean-Pierre HUNCKLER et Jacques DENEUX (raisons personnelles) et René LE GOFF (raison de santé)

Informations diverses :

- A date constante par rapport à l'année dernière, on remarque une augmentation de 8200 licenciés ce qui représente une hausse de 1,85 %. Par rapport à la fin de saison dernière, les licences sont à plus 0.18% mais il faut tenir compte que des licences de Nouvelle-Calédonie et Polynésie ne sont pas encore enregistrées à ce jour.
- Il précise que le problème de développement du nombre de licenciés est lié aux défaillances de certaines structures accueillantes.

2. Retour de la réunion du Comité Directeur

Yvan MAININI souhaite faire un bilan de la présentation du Pôle 1 sur le secteur féminin présentée au Comité Directeur des 26 et 27 février derniers.

Pierre COLLOMB : la réunion a été dense et intéressante. L'ensemble des débats a été constructif malgré certains freins aux nouvelles propositions de quelques membres du Comité Directeur. Il apparait une réelle nécessité de faire un lourd travail d'explications auprès des acteurs du basket sur les propositions qui ont été validées.

Yvan MAININI précise que les explications sont à faire également sur le calendrier de la mise en œuvre des changements. Il faudra être précis sur les nouveautés règlementaires.

Jean-Pierre SIUTAT relève deux points essentiels à la réussite d'un nouveau projet :

- Le contenu : le projet doit répondre à la commande politique validée par l'ensemble des élus en février 2009.
- La méthode : le travail en amont du pôle prospectif doit associer toutes les composantes du projet (clubs, commissions, etc ...) ; puis, une fois validé par le Comité Directeur, le projet doit être expliqué au plus grand nombre. Le retour sur la conduite d'un projet comme la refonte du secteur féminin montre que l'on doit prendre en compte ces deux points dans le calendrier du projet.

Thierry BALESTRIERE pose la question de « Comment bien communiquer auprès des instances décentralisées et acteurs du basket ? »

Rémy GAUTRON note la qualité du débat sur les championnats de France jeunes, le temps a été pris pour se poser les questions fondamentales

Sophie GABORY propose un outil avec des fiches explicatives sur toutes les décisions prises lors du Comité Directeur, ce qui permettrait d'éviter certaines mauvaises interprétations.

Jean-Yves GUINCESTRE précise qu'il est primordial de faire passer un message lourd sur les décisions qui ont été prises en réunion ainsi qu'un mode d'emploi afin d'expliquer certains projets.

Le Bureau Fédéral demande que la Secrétaire Générale mette en œuvre un outil de communication afin de relier les décisions prises lors des réunions de Bureau Fédéral et Comité Directeur avec les axes du projet politique.

Le Bureau Fédéral demande que la Secrétaire Générale et le Service Communication présentent un document sur l'avancement des travaux des projets par Pôles lors du Comité Directeur des 14 et 15 mai 2010.

Jean-Pierre SIUTAT propose d'organiser un nouveau séminaire en février 2011 afin de faire un bilan.

Roselyne BIENVENU souhaite savoir ce qui a motivé ce point à l'ordre du jour.

Yvan MAININI s'est aperçu que tout le monde n'a pas eu la même perception du projet présenté par Jean-Pierre SIUTAT lors du Comité Directeur. Il aimerait ainsi recadrer les décisions qui ont été prises et éviter la propagation d'informations erronées.

3. Mise en œuvre des réformes adoptées : calendrier

Yvan MAININI demande à ce que chaque Pôle établisse un calendrier et un rétro planning des projets mis en action.

Jean-Pierre SIUTAT : il est effectivement primordial d'informer les membres du Comité Directeur des avancées sur les projets en amont des réunions.

4. Examen situation du Pôle 2

Yvan MAININI souhaite faire un point sur les actions mises en œuvre par le Pôle 2. En effet la transversalité de ce Pôle entraîne des modifications dans la méthode de travail pour les personnes qui le composent. Il est indispensable de professionnaliser ce Pôle en mutualisant les ressources humaines disponibles.

Roselyne BIENVENU précise que le trinôme qui compose le Pôle est volontaire et investi dans la mission qui leur est donnée. Des décisions individuelles vont être prises. Elle revient sur la remarque de Bernard GAVA lors du Comité Directeur des 26 et 27 février 2010, qu'elle a trouvé lourde et mal venue.

Le Bureau Fédéral souhaite que le Pôle 2 fasse une présentation des projets en cours lors du Bureau Fédéral du 2 avril 2010.

5. Modifications réglementaires : règlement intérieur

Yvan MAININI présente la proposition de modifications réglementaires concernant le règlement intérieur de la FFBB. En effet, les actions et devoirs du Directeur Général sont intégrés dans la structure fédérale ainsi que les impacts de ces modifications sur le rôle du Trésorier (e) et Secrétaire Général (e).

Suite aux remarques des membres du Bureau Fédéral, la Commission Juridique rédigera un nouveau document pour adoption lors du Bureau Fédéral du 2 avril 2010.

6. Désignation des salles de réunion

Roselyne BIENVENU propose pour plus de pertinence le nom d'un Président, d'un (e) joueur (se), d'un entraîneur et d'un arbitre.

Yvan MAININI : des noms d'entraîneurs et / ou joueur (se) seront donnés aux promotions INSEP. La FFBB est une maison de dirigeants et il est important de rendre hommage à ces gens de l'ombre.

Les salles de réunion auront les noms suivants :

- Salle du Comité Directeur : Robert BUSNEL
- Salle au 5^{ème} étage : Maurice CHAVINIER
- Salle au 2^{ème} étage : Robert FOUNS
- Auditorium : René DAVID
- LNB : une proposition sera faite à la LNB pour le nom de Jean BAYLE LESPITAU

Une plaque avec une photo et un descriptif du parcours du dirigeant sera affiché sur la porte.

Accord du Bureau Fédéral.

Roselyne BIENVENU regrette l'absence de femme dans les noms proposés.

7. Débat sur la réorganisation, son avancement et le transfert des Pôles et salariés

Jean-Pierre DE VINCENZI donne des informations :

- Une nouvelle procédure est mise en place concernant la distribution du courrier avec une traçabilité plus pertinente.
- Un (e) assistant (e) Pôle 2 est en cours de recrutement. Une information va être d'abord faite en interne.
- Les travaux avancent, le déménagement sera possible à partir de mi avril 2010. Il y a des délais à tenir par rapport au Pôle 1 et aux déplacements des Equipes de France cet été.

Les directeurs de Pôles font un état des lieux de leurs départements :

- Pôle 1 : Patrick BEESLEY :
 - Le Haut Niveau est opérationnel car l'existant est déjà en place
 - Deux dossiers ont été ajoutés : NF1 et NM1. Le Pôle 1 souhaite avoir un guichet unique pour ces divisions.
- Pôle 2 : Matthieu SOUCHOIS :
 - Un poste supplémentaire serait souhaité pour la gestion des CQP
- Pôle 3 : Raymond BAURIAUD :
 - Les salariés sont prêts. Les services, missions et bureaux ont été définis et il y a déjà plus d'échanges et de rapprochements entre services d'un même pôle. De même qu'il ya plus de transversalité sur les dossiers depuis la mise en place d'une direction générale.
- Pôle 4 : Alain GAROS :
 - Le Pôle rencontre plus d'interrogations que de problèmes dus aux nombreuses commissions
 - La réorganisation géographique est attendue car les salariés du Pôle s'étendent du -1 au 6^{ème} étage.

8. Questions Diverses

Roselyne BIENVENU demande pourquoi les candidatures aux instances FIBA Monde et Europe n'ont pas été évoquées lors du Comité Directeur des 26 et 27 février 2010.

Yvan MAININI explique que c'est un choix volontaire de sa part, elles font en partie l'objet du PV de la réunion de Bureau.

Sophie GABORY souhaite connaître l'ordre du jour de la réunion des Présidents de Ligues Régionales qui a eu lieu le 26 février dernier.

Yvan MAININI : Ils ont travaillé sur les perspectives de financement suite à la réforme des collectivités locales, puis sur le CQP. Cette réunion s'est tenue à la demande de présidents de Ligues Régionales et non de la FFBB.

Pierre COLLOMB donne quelques informations complémentaires sur le Pôle 4 :

- Un travail sur l'attribution des wild cards sera présenté au Bureau Fédéral du 2 avril 2010
- Une convention sera rédigée pour encadrer au maximum la délivrance d'une double licence
- Une deuxième réunion « Territoires de pertinences et en difficultés » va être programmée afin de collecter les remarques que les membres du groupe ont pu remonter du terrain.

Yvan MAININI suggère d'aller vers des propositions innovantes, notamment en terme de périmètres pertinents.

Jean-Pierre SIUTAT souhaite confirmer quelques points auprès des membres du Bureau Fédéral :

- La règle des U21 sera supprimée si un accord est obtenu auprès des clubs de NM1; ceux-ci seront reçus avant le comité directeur de mai
- Une campagne de communication et une tournée sur le terrain sont programmées dans la perspective de présenter les évolutions adoptées dans le secteur féminin
- Une projection de la composition des futures divisions a été réalisée en commun avec la Commission Sportive
- Harmonisation du nombre de mutées en CF3 et en championnats régionaux qualificatifs: 3 mutées
- Formule de compétition identique entre CF1, CF2 et CF3

Accord du Bureau Fédéral.

Rémy GAUTRON a commencé un travail sur la réorganisation du budget par Pôles. Une présentation sera prête pour le Bureau Fédéral du 2 avril 2010.

Le Bureau Fédéral souhaite une présentation du budget prévisionnel lors du Bureau Fédéral des 3 et 4 Juin 2010 à Angers.

Jean-Yves GUINCESTRE informe qu'Hervé FOULT a démissionné de son poste de médecin de la LFB. Il est remplacé par Gérard MURGUES.

Jean-Pierre DE VINCENZI fait part de deux événements qui vont impacter le monde du sport et du basket plus particulièrement :

- Les paris sportifs
- La décision du tribunal concernant le dossier de Challes qui risque d'avoir des répercussions sur les sélections Equipes de France. Il est primordial de fiabiliser les procédures.

Yvan MAININI souhaite la création d'un poste afin d'assurer le contrôle d'éthique des paris sportifs.

Françoise AMIAUD souhaite avoir un support pour préparer la réunion décentralisée début avril 2010. Yvan MAININI informe les membres du Bureau Fédéral que Jean-Pierre DE VINCENZI leur transmettra un document référence le plus rapidement possible.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 2 avril 2010 à Paris.